



SAISON  
CULTURELLE  
2025 · 2026



**Préparer  
sa venue**

Niveaux : 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup>  
et lycéens

# L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

Le Royal Velours  
Hugues Duchêne

THÉÂTRE

Durée : 1h15

## MÉDIATION

(rendez-vous autour des spectacles)  
Sylvie Ballegeer : 02 41 71 77 58  
s-ballegeer@maugescommunaute.fr

## RÉSERVATION

(billetterie, facturation)  
Nathalie Macé : 02 41 71 77 57  
n-mace@maugescommunaute.fr

## Mauges Communauté - Service culture

Rue Robert Schuman  
La Loge - Beaupréau  
49600 Beaupréau-en-Mauges

[www.scenesdepays.fr](http://www.scenesdepays.fr)

**Judi 13 novembre**

10h & 14h30

**Vendredi 14 novembre**

20h30

**Salle Laurenthéa  
Saint-Laurent-des-Autels  
ORÉE-DANJOU**

# L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

de Bertrand Guillot

Le Royal Velours - Hugues Duchêne

## LE SPECTACLE

### Une plongée dans la nuit du 4 août 1789

Hugues Duchêne adapte le roman historique de Bertrand Guillot, *L'abolition des privilèges*.

Le solo virtuose plonge le public en plein cœur des États Généraux de 1789. Un État en déficit chronique où les plus riches échappent à l'impôt. Un peuple à bout de nerfs, qui réclame justice et ne voit rien venir. Un régime à bout de souffle. Telle est la France à l'été 1789. En une nuit, à Versailles, tout va pourtant basculer.

Un théâtre vivant et intelligent où l'Histoire se déroule sous nos yeux.

## DISTRIBUTION

Adaptation et mise en scène : Hugues DUCHÊNE

Interprétation : Oscar MONTAZ et Baptiste DEZERCES

Régie, son, lumière, générale : Jérémie DUBOIS

Collaboration artistique et création vidéo : Pierre Martin ORIOL

Voix off : Lisa HOURS

Scénographie : Julie CAMUS

Administration, production Les singulières - Léa Serror, Mathis Leroux et Audrey Camberlin Diffusion | Les singulières et Acmé Relations presse Francesca Magni | Production Le Royal Velours • Coproduction La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59), La Maison de la Culture d'Amiens (80), Le Phénix, Scène nationale de Valenciennes (59) | Aide à la création de la Région Hauts-de-France et de la DRAC Hauts de France et l'aide à la diffusion de la Ville de Paris pour son exploitation au Théâtre 13 - Paris • Accueil en résidence Maison de la culture d'Amiens (80), Théâtre 13 - Paris (75), Théâtre du Nord - Centre Dramatique National Lille Tourcoing Hauts de France (59), La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59). Coproduction Avignon Le Royal Velours, Les singulières, Le Théâtre du Train Bleu et Acmé - Avec l'aide de la Région Hauts-de-France dans le cadre du dispositif Hauts-de-France en Avignon

## POUR ALLER PLUS LOIN

- Bord de scène : à l'issue de la représentation (15 minutes)

- Découvrir le roman historique de Bertrand Guillot *L'abolition des privilèges*, La Révolution Française, La littérature d'idées et la presse du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle

- Aborder les thèmes du spectacle : la liberté, les droits et devoirs du citoyen, la justice, découvrir le fonctionnement des institutions actuelles, locales et nationales, animer un débat en classe, l'Europe des lumières...

> **Site de la compagnie** : <https://les-singulieres.fr/artiste-compagnie/le-royal-velours>

## L'ÉQUIPE

### BERTRAND GUILLOT – Auteur



Citoyen concerné, romancier sémillant, Bertrand Guillot est né en 1974 et vit à Paris. Il est l'auteur de *Hors-jeu* (Le Dilettante) puis, aux Éditions Rue Fromentin, de *B.A.-BA : la vie sans savoir lire*, *Le Métro est un sport collectif* et *Sous les couvertures*. Il est également cofondateur du prix littéraire de la Page 111.

### HUGUES DUCHÊNE – Auteur, metteur en scène



Hugues Duchêne est né en 1991, à Lyon. Très tôt il développe un curieux penchant pour la politique française. Réalisant plus tard qu'il est difficile de concilier Sciences-Po et le Conservatoire, il se tourne paresseusement vers des études d'art dramatique. Puis une école nationale, mais située à Lille. Puis la Comédie-Française, mais à l'Académie. En d'autres termes, il a joué des rôles de page et de servent, mais en utilisant l'argument du "Français" pour draguer les filles. En toute logique, quelques années plus tard, il s'évertue à vider les salles en proposant d'étranges "fresques de théâtre-documentaire". La dernière, qui porte sur les années Macron, dure six heures. Certains prétendent l'avoir vue en entier.

Afin de « se refaire », Hugues Duchêne présente actuellement un solo sur la Révolution Française, adaptable et léger. Jusqu'ici, on ne lui donne pas tort.

Son prochain spectacle - dont le titre est encore indéfini - sera également présenté lors d'une journée professionnelle au jardin de l'ancien Carmel, le 11 juillet à 11h15. Vous y êtes les bienvenu(e)s.

### BAPTISTE DEZERCES – Comédien



Comme tous les gens dans le milieu, Baptiste Dezerces a au moins un parent prof. Son père, qui en outre enseignait les sciences économiques et sociales à Chartres, fut donc à même d'expliquer à son enfant le concept bourdieusien de « profession mobilogène » ; « Tu vois Baptiste, - lui dit-il un jour - grâce à moi, dans ta vie, tu vas pouvoir faire ce que tu as envie de faire ».

Ce sera donc le théâtre, à commencer par le Conservatoire du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, avant d'intégrer l'École du Nord, à Lille. Depuis sa sortie, vous avez pu applaudir cet acteur total dans les spectacles de L.Guez, G.Severac Schmitz, ou C.Devers. Mais ce n'est pas grand chose par rapport à ce qui l'attend, car enfant, Baptiste voulait déjà être directeur de l'Odéon. Il n'a toujours pas renoncé.

### OSCAR MONTAZ – Comédien



« Il est sympa ce mec », disait-on encore l'année dernière d'un serveur à moustache des « Rêveuses », le bistrot branché de la rue Saint-Blaise - Paris 20<sup>e</sup>. C'est qu'on parle ici d'Oscar Montaz, un séduisant savoyard, arrivé il y a peu dans la capitale. Pour autant, notre homme (mi-allobroge, mi-transalpin) s'est avant tout formé au théâtre. C'est au lycée Charles Baudelaire d'Annecy (qui vit passer les plus grands) que ce dernier a rencontré le metteur en scène Hugo Roux, avec qui il collabore fréquemment. Depuis, il est passé par l'École du jeu, ou le conservatoire de Lyon. L'avez vous vu la saison dernière à la Commune dans un spectacle de Ferdinand Flame ? Il était épatant dans le rôle de « Filou », un basset hound qui décède lors d'une épreuve d'Agility. Ne manquez donc pas sa prochaine performance prévue pour 2025 : *Amaye Alone*.



## GENÈSE

*C'était en juin 2022, au Théâtre 13. Avec toute l'équipe du Royal Velours, nous jouions nos dernières représentations de Je m'en vais mais l'État demeure. Cela se passait bien. Si bien que nombreux étaient les spectateurs qui, chaque soir, restaient après ce (long) spectacle pour discuter un peu. Par exemple : un soir, un type me tendit un livre - le sien. Son titre : L'Abolition des privilèges. Comme dans mon spectacle, il y était question de politique française sauf que là, ça se passait durant la Révolution. « C'est comme vous - ajouta sa compagne - tout est vrai sauf ce qui est faux » reprenant l'un des principes que j'avais donné à la pièce qu'on venait de jouer.*

*Je remerciai avec moult révérences et ramenai l'ouvrage dans ma loge. Il y resta jusqu'à la fin de l'exploitation du spectacle avant que je le rapporte chez moi. J'allais le ranger dans ma bibliothèque quand je m'aperçus que son auteur m'avait écrit une courte dédicace. Voilà qui était embêtant : j'allais être obligé d'en lire les premières pages...*

*Je précise que je ne lis jamais les livres que l'on m'offre. J'ai déjà trop à faire avec ceux que je m'achète, et qui portent presque tous sur la politique. Vous avez lu « Le temps des conquêtes » de Nicolas Sarkozy ? Moi oui, et c'est même pas le pire. Néanmoins ça prend du temps et voilà pourquoi le reste passe à la trappe. J'ouvrais donc l'ouvrage que j'avais entre les mains : « L'Abolition des privilèges » de Bertrand Guillot, aux éditions Les Avrils. Les premières pages étaient bonnes. Pouf pouf. Elles n'étaient pas assez mauvaises pour que je repose le bouquin. Il y était question de la nuit du 4 août 1789, et à l'instar du spectacle de Joël Pommerat Ça ira fin de Louis (référence pour l'auteur, je l'appris ensuite) on en comprenait aisément le contexte socio-politico-économique.*

*En trois jours, je dévorai le roman, qui au fil de sa narration me semblait faire écho à la situation politique moderne : celle d'une société bloquée par le besoin impérieux d'une refonte du « système » (celle de l'Ancien Régime naguère, et celle du carbone aujourd'hui), mais qui ne semblait pas pouvoir passer à l'acte sans son effondrement...*

Hugues Duchêne, adaptateur et metteur en scène

## NOTE DRAMATURGIQUE POUR L'ADAPTATION

*L'Abolition des privilèges* est un roman historique relativement court (280 pages) qui se divise en trois parties ; la première raconte avec fulgurance la nuit du 4 août, qui vit les députés de la jeune Assemblée Nationale rédiger puis voter un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé, puis des Provinces. Le style est vif, le récit édifiant. On assiste à une accélération de l'Histoire. La deuxième partie - intitulée « avant la nuit » nous ramène 15 ans en arrière, et relate de 1774 à 1789 la suite de constats politique et d'évènements qui permirent l'effondrement de l'Ancien Régime : réformes avortées des gouvernements successifs, famines à répétitions, aspirations libérales de jeunes nobles, un zeste de complot... L'auteur nous fait comprendre que tout convergeait à un bouleversement, mais également que ce dernier aurait pu être de toute autre nature. C'est une formidable leçon d'histoire.

Enfin, la dernière partie est une leçon de politique. Elle nous conte les jours, semaines et mois suivant la nuit du 4 août. Car ce n'est pas parce que le décret est voté qu'il est signé par le roi. Et encore moins mis en application dans l'ensemble du royaume. Le contexte est toujours plus fort que les textes eux-mêmes.

En réduisant ce texte de 280 pages à un spectacle d'1h15 (50 mn pour sa version scolaire), il s'agit avant tout de faire transparaître ce qui constitue les leçons du roman sus-mentionnées, et ceci à travers un nombre restreint de personnes. Les députés Duquesnoy, Delaville, Noailles, le Chapelier, de Kerangal et le jeune Talleyrand. La rapidité de l'élocution du narrateur est de mise. Si Je m'en vais mais l'État demeure était un marathon, il faut concevoir *L'Abolition des privilèges* comme un sprint. C'est par ce moyen formel qu'on donne le sentiment que l'Histoire s'est soudainement accélérée.

Les tentes-cinq premières minutes du spectacle sont consacrées à la première partie. Après un court intermède, il reste vingt cinq minutes pour la seconde, et quinze pour la dernière. Toutes les parties sont resserrées dans la version destinée au public scolaire.



## NOTE RELATIVE À LA MISE EN SCÈNE

Avec *L'Abolition des privilèges*, nous proposons un spectacle adaptable. Où qu'il soit, on propose au spectateur de croire qu'il assiste à l'Histoire en marche ; à la nuit du 4 août.

Le narrateur du spectacle, autant que son acteur, incarnant pour un discours ou une courte apostrophe, les différents députés des trois ordres. Quant à l'espace scénique, il représente la salle des « États Généraux » - devenus depuis un mois « l'Assemblée Nationale ».

Les spectateurs et spectatrices entrent dans la salle et viennent s'asseoir dans un espace quadrifrontal comme celui dans lequel évoluaient les députés de 1789. Ils ne savent pas (néanmoins pas encore) que selon la tribune qu'ils choisissent, ils seront placés du côté du Tiers-État, de la Noblesse, ou du Clergé. Néanmoins la scénographie donne une certaine idée de la pompe majestueuse qui était celle de l'Hôtel des Menus plaisirs, à Versailles, où les députés entamèrent ce qui fut ensuite appelée « la Révolution Française ».

Notons aussi que la salle des Menus plaisirs était - avant d'accueillir les États Généraux - un grand entrepôt de décor pour les fêtes royales au autres opéras de l'Opéra Royal. Nous tenons donc là où nous jouons, à ne pas camoufler ce qui appartient de « théâtral » à la salle de spectacle qui nous accueille. Sur les gradins, des places resteront vides, car elles sont ensuite utilisées par l'acteur-narrateur quand il a à incarner - ici, un député de l'un des trois ordres - ou là, le président de l'Assemblée Nationale. Le code de jeu élaboré dans mes dernières mise-en-scène est ainsi préservé : le dynamisme et le plaisir du spectateur est la priorité. La virtuosité de l'acteur incarnant tour à tour une dizaine de personnages en étant le moyen.

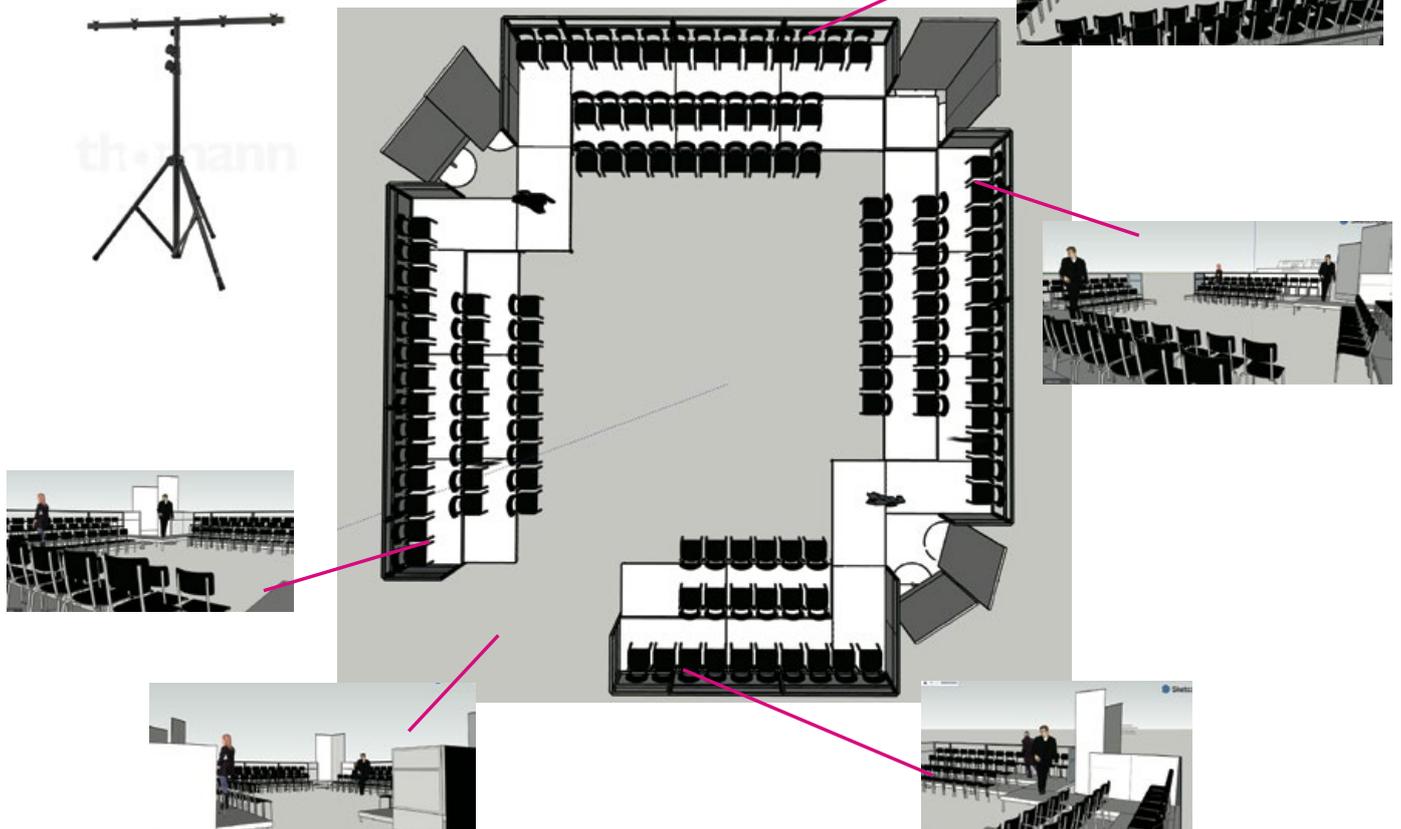
(...) Je veux en adaptant ce roman historique à la scène mettre en relief ce qui me semble « beau ».

Hugues Duchêne

### L'abolition des privilèges

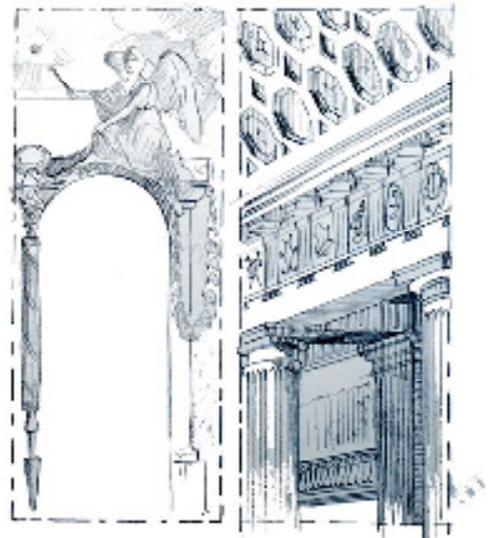
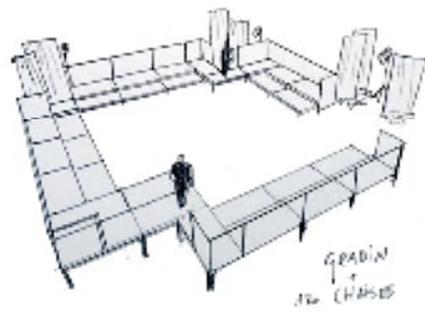
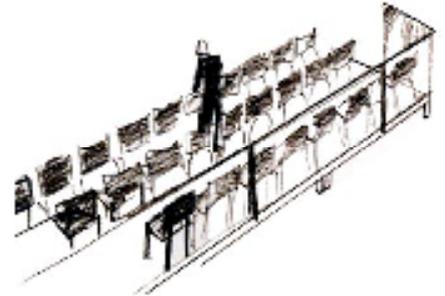
Plan - 120 places

Pied de projecteurs type, hauteur mini 1,77m / max 3,10m / Référence



# CROQUIS

© Julio Camus



## **RAPPEL HISTORIQUE**

### **LA NUIT DU 4 AOÛT : L'ABOLITION DES PRIVILÈGES**

#### **La Grande Peur de l'été 1789**

Après le célèbre serment du Jeu de Paume par lequel les députés des états généraux ont juré de ne pas se séparer tant qu'ils n'auront pas donné une constitution à la France, Louis XVI accepte la transformation des états généraux en Assemblée nationale, qui devient constituante le 9 juillet 1789. Depuis juin, l'effervescence règne dans les campagnes, car la rédaction des cahiers de doléances a suscité chez les paysans l'espoir de voir enfin disparaître la domination seigneuriale, le tout sur fond de crise due aux mauvaises récoltes de l'année précédente.

Mi-juillet 1789, la rumeur d'un complot aristocratique les fait basculer dans l'émeute. Les paysans prennent les armes et l'émeute se transforme en révolte anti-seigneuriale durant 15 jours : les châteaux sont pris d'assaut, les terriers brûlés. Par son ampleur nationale (seules la Bretagne, la Lorraine, les Landes, le Languedoc et la Basse Provence y échappent), l'émeute inquiète les députés, qui votent dans la nuit du 4 au 5 août la fin de tous les privilèges dans l'espoir de ramener le calme.

C'est l'acte de décès de la société d'Ancien Régime. Isidore-Stanislas Helman, graveur qui a acquis une notoriété certaine à Paris en collaborant avec le célèbre peintre Charles-Nicolas Cochin, embrasse les espoirs de 1789 et en dessine de nombreux épisodes. Il fait don en 1796 au Conseil des Cinq-Cents, l'une des deux chambres du Directoire, d'un ensemble d'estampes représentant les principaux événements de la Révolution, dont celle page suivante.

#### **Les députés mettent fin à la société d'Ancien Régime**

Le plan large choisi par Isidore Helman donne à la scène toute sa solennité : les députés du tiers au premier plan de dos, les nobles à droite et le clergé à gauche emplissent la salle des Menus Plaisirs aménagée pour recevoir les états généraux trois mois auparavant. L'immensité de la salle, conçue pour accueillir près de 1200 députés, est soulignée par les colonnades, la hauteur de la verrière et du plafond d'où tombent des chandeliers qui rappellent que la séance est nocturne. Au centre, le président de l'assemblée Le Chapelier siège à la tribune sous les emblèmes de la monarchie. Le dessinateur a cherché à rendre l'agitation de cette séance et son caractère extraordinaire. En bas de la tribune, le vicomte de Noailles s'est levé pour proposer l'égalité devant l'impôt et la suppression des privilèges. Les clercs et les nobles se lèvent, discutent, semblent hésiter mais l'essentiel se joue au centre de la salle où les prélats et les nobles montent à la tribune proposer l'abandon des droits de chaque communauté qu'ils représentent à l'assemblée. Les mouvements des corps et des bras convergent dans cette direction comme pour souligner que les deux premiers ordres acceptent de sacrifier leurs privilèges dans un même élan généreux. On distingue à l'arrière-plan la foule venue assister à la séance dans les balcons malgré l'heure avancée, comme si chacun savait qu'une décision historique s'y jouait.

#### **La naissance de la nation**

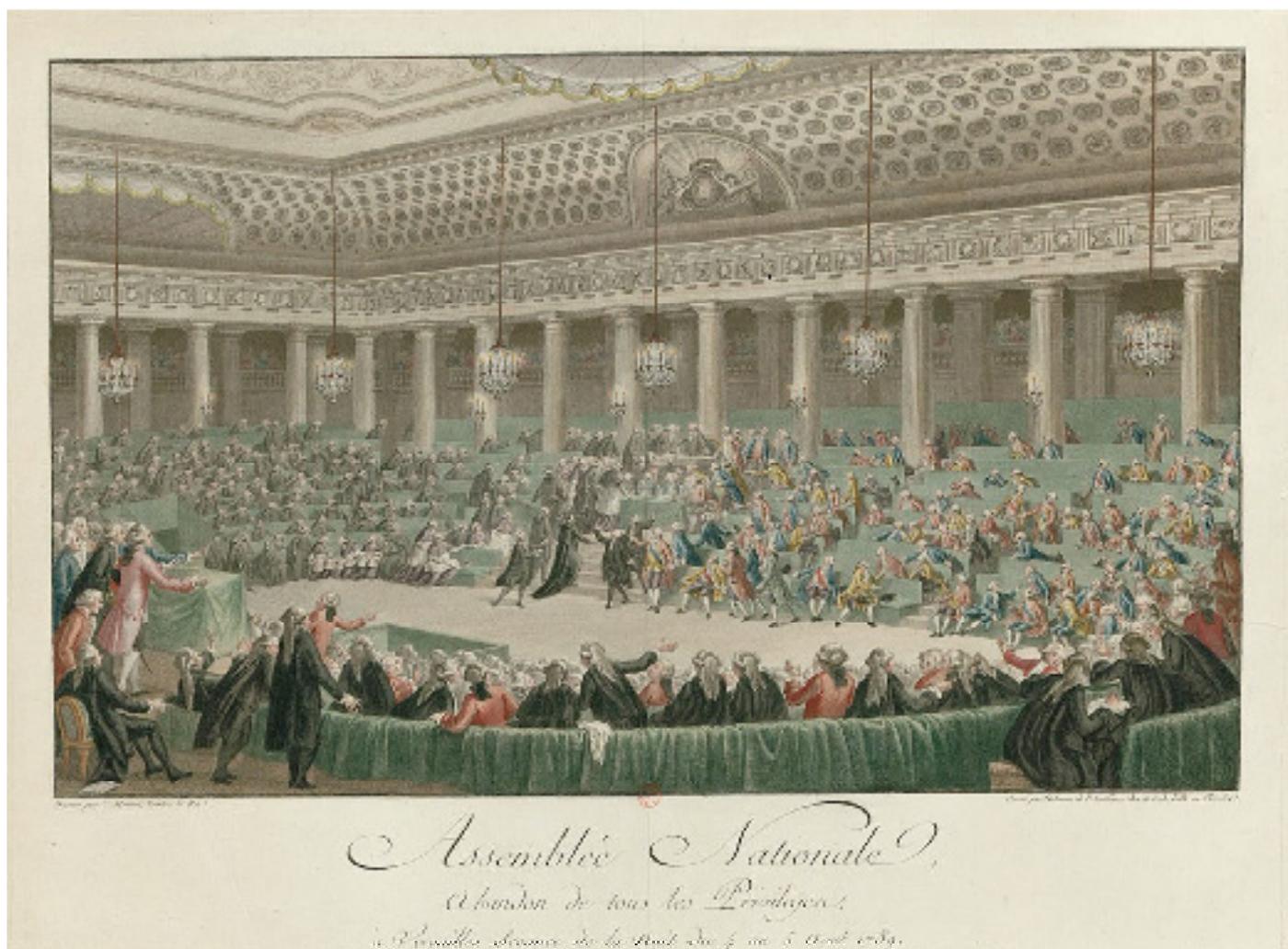
L'estampe entend décrire l'unité d'une assemblée qui en abolissant les privilèges fait naître une nation de citoyens égaux. La construction de l'image qui englobe dans un cercle tous les participants renforce encore cette interprétation de la nuit du 4 août. Pour autant, le vote tient en grande partie à l'inquiétude qui agite les députés à la nouvelle des émeutes en province ainsi qu'à l'action discrète mais efficace des membres du club breton. Uniquement constitué de députés du tiers et du bas clergé, la noblesse bretonne ayant refusé d'envoyer des représentants à Versailles, il est le foyer

d'élaboration des réformes les plus avancées. Dans le contexte de la Grande Peur, le club breton réussit à convaincre le vicomte de Noailles de faire la fameuse proposition du 4 août.

Du reste, les députés n'avaient guère comme autre option que la répression, ce qui revenait à redonner les clés du pouvoir au roi et à mettre un terme à l'espoir d'une monarchie constitutionnelle. Dans la pratique, c'est un marché de dupe pour les paysans car si les droits qui pèsent sur les personnes sont supprimés, ceux sur les terres sont à racheter. Tous les privilèges ne sont donc pas abandonnés cette nuit-là comme l'affirme le titre de la gravure (ci-dessous).

Finalement les grands vainqueurs de la nuit du 4 août sont les députés du tiers qui sont pourtant présentés comme simples spectateurs sur l'estampe. Avec la fin des privilèges mais aussi l'égalité devant les charges et les impôts, ils voient triompher l'ordre libéral auquel ils aspirent, une société d'individus libres et égaux dont la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen viendra parachever l'organisation trois semaines plus tard. L'artiste a choisi de représenter cet événement comme l'un des plus importants de la Révolution car c'est bel et bien un nouveau contrat social qui naît de cette séance.

Auteur : Guillaume BOUREL (Mars 2023)



Séance de la nuit du 4 au 5 août 1789

Auteur : Charles MONNET

# ICONOGRAPHIE





Le Serment du Jeu de Paume, David



## EXTRAIT DU TEXTE

« Les cloches de l'église Saint-Louis ne vont pas tarder à sonner. Ils sont déjà près de mille à avoir pris place, le niveau sonore ne cesse de grimper dans cette salle à l'acoustique si mauvaise, mais du côté des nobles, les bancs sont encore clairsemés. Pourquoi les nobles sont-ils en retard ? Un bruit commence à courir parmi les journalistes : il paraît qu'on a donné de grands dîners chez le duc de Liancourt et chez le duc d'Aiguillon. Des agapes, tandis que les campagnes se révoltent : peut-on imaginer plus décadent ?

Tous les nobles, il faut le dire, ne tiennent pas de la même façon à leurs privilèges. Si les plus réactionnaires s'y accrochent avec morgue, en réalité la plupart sont prêts à payer l'impôt. Leur obsession à eux, c'est de limiter le pouvoir royal. Les nobles regardent vers le haut, pas vers le bas : on ne voit jamais que les privilèges que l'on n'a pas.

Il y a les seigneurs à l'ancienne dont on ferait volontiers les méchants dans des fictions historiques et qui se plaisent à humilier les gueux. Il y a les seigneurs modernes, qui se sont convertis au capitalisme naissant (geste). Il y a enfin les nobles libéraux, qui ont compris que ce système allait dans le mur. Ils sont jeunes, urbains souvent, lettrés toujours, francs-maçons parfois. Eux voudraient s'inspirer d'une monarchie à l'anglaise, où les propriétés sont garanties par la loi et où tous les citoyens paient des impôts votés au Parlement. Mais sur les trois cents nobles de cette Assemblée, ils ne sont encore que quelques dizaines. Et alors que 8 heures va sonner, la plupart ne sont pas encore arrivés.

L'un d'eux cependant est déjà là, seul sur son banc, l'air agité - (le spectateur se tourne vers une personne du public) vous avez l'air agité -. C'est le vicomte Louis-Marie de Noailles. Oui. Oui c'est vous. Ça vous dérange pas que je vous mette un peu de poudre ? Juste un petit peu. Vous venez avec moi ? (L'acteur s'approche d'une personne de la tribune des nobles et imite un serviteur qui lui poudrerait doucement le visage). Dans votre jeunesse, Noailles, vous avez fait danser Marie-Antoinette à Versailles, avant d'embrasser les idées libérales. Vous êtes un fils cadet. Noailles. Oui comme le quartier à Marseille, oui la même famille mais une autre branche. Non car Vous, vous ne deviendrez pas duc, vous n'hériterez pas non plus des terres familiales : vous êtes né pour en conquérir de nouvelles. Ah Noailles. L'aventure, c'est l'aventure ! Beau-frère de La Fayette, vous vous êtes porté volontaire pour aller combattre l'Angleterre dans la guerre d'indépendance américaine : la noblesse d'épée dans toute sa splendeur. Et vous vous êtes fait remarquer par votre bravoure - Washington en personne vous a écrit pour vous remercier ! De retour en France, vous êtes entré en politique à la demande du duc d'Orléans, et vous vous êtes fait élire à Nemours où vous ne connaissiez personne.

Homme d'action, vous restez marginal au milieu de ces gentilshommes qui craignent pour leur domaine. Qu'auriez-vous donc de commun avec le petit marquis de Ferrières, qui en est encore à recompter l'argent qu'il veut cacher dans sa cave ? Ou avec ces parlementaires tout fiers d'avoir été anoblis alors qu'ils n'ont fait qu'acheter leur charge ? Hormis la particule, rien. Merci Noailles (Laisser se rassoir le/la spectateur. ice puis aux autres) Noailles a appris à regarder au-delà des faits : il sait que si les paysans s'attaquent aux châteaux, c'est avant tout qu'ils n'en peuvent plus d'être écrasés. Face à cette colère, il sait qu'il faut une réponse symbolique forte. (Revenir à lui/elle - impératif) Noailles, vous portez une nouvelle fois la main à sa poche. Vous inspirez longuement. Votre heure va venir. Vous êtes un militaire, vous savez que le timing est décisif quand on veut porter une attaque.»

## **PROPOSITION DE TRAVAIL**

Assister à une représentation théâtrale peut être l'occasion de s'initier à la prise de parole en lien avec le spectacle *L'abolition des privilèges*. En effet, depuis qu'une épreuve de Grand Oral est inscrite au baccalauréat, ce sont plus de 700 000 élèves qui chaque année découvrent leurs aptitudes (ou non) à convaincre un jury. Le spectacle de la compagnie Royal Velours - construit à partir des discours prononcés devant l'Assemblée Nationale le 4 août 1789 - est une parfaite illustration du pouvoir de la parole.

Le discours à la tribune étant une figure récurrente du spectacle, il est également possible de saisir cette opportunité pour une approche de la lecture à haute voix au moyen de textes de théâtre et de morceaux choisis.

### **SÉLECTION DE TEXTES**

Parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie !...

Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si fier ! Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus : du reste, homme assez ordinaire ! Tandis que moi, morbleu, perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister seulement, qu'on n'en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes ; et vous voulez jouter ! ...

Que je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent, quand une bonne disgrâce a cuvé son orgueil ! Je lui dirais... que les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours ; que, sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur ; et qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits.

#### ***Le Mariage de Figaro, Beaumarchais, Acte V scène 3***

Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

Article 1er : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

#### ***Préambule de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 1789***

Quel est le but où nous tendons ? La jouissance paisible de la liberté et de l'égalité, le règne de cette justice éternelle, dont les lois ont été gravées, non sur le marbre et sur la pierre, mais dans le cœur de tous les hommes, même dans celui de l'esclave qui les oublie, et du tyran qui les nie.

...

Nous voulons substituer dans notre pays la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bons gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable, c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles de la république à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie.

Nous voulons, en un mot, remplir les vœux de la nature, accomplir les destins de l'humanité, tenir les promesses de la philosophie, absoudre la Providence du long règne du crime et de la tyrannie. Que la France, jadis illustre parmi les pays esclaves, éclipsant la gloire de tous les peuples libres qui ont existé, devienne le modèle des nations, l'effroi des oppresseurs, la consolation des opprimés, l'ornement de l'univers, et qu'en scellant notre ouvrage de notre sang, nous puissions voir au moins briller l'aurore de la félicité universelle !...

### ***Discours de Robespierre à la Convention, le 17 pluviôse An II (5 février 1794).***

Le plan de cet écrit est assez simple. Nous avons trois questions à nous faire :

1° Qu'est-ce que le tiers état ? Tout.

2° Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien.

3° Que demande-t-il ? A y devenir quelque chose.

On verra si les réponses sont justes. Nous examinerons ensuite les moyens que l'on a essayés, et ceux que l'on doit prendre, afin que le tiers état devienne, en effet, quelque chose. Ainsi nous dirons :

4° Ce que les ministres ont tenté, et ce que les privilégiés eux-mêmes proposent en sa faveur.

5° Ce qu'on aurait dû faire.

6° Enfin, ce qui reste à faire au tiers pour prendre la place qui lui est due.

### ***Qu'est-ce que le Tiers États, Siéyès.***

## ***BIBLIOGRAPHIE (non exhaustive)***

### **Pièces de théâtre**

*La mort de Danton*, Buchner.

*Ça ira, Fin de Louis*, part. 1, Joël Pommerat.

### **Bande-dessinée**

*Révolution*, T1. Liberté, Grouazel et Locard.

### **Histoire**

*La France de la Révolution et l'Empire*, Jean Tulard.

*Histoire de la Révolution Française*, Jules Michelet.

### **Films**

*La marseillaise*, Jean Renoir.

*Danton*, Andrzej Wajda.

*La Révolution Française*, part. 1 de Roberto Enrico, part. 2 de Richard T. Heffron.

*Les adieux à la Reine*, Benoit Jacquot.

*Un Peuple et son Roi*, Pierre Schoeller.

# RETOUR SUR LE SPECTACLE

Il est intéressant de faire un retour avec les élèves sur le spectacle et les thèmes abordés. Ce moment d'échange peut être l'occasion de libérer la parole, de soulager et de répondre à certaines interrogations. Seulement, construire une discussion avec toute la classe autour de ces thèmes peut être compliqué. Nous vous proposons donc une activité à faire avec toute la classe, et pourquoi pas en petit groupe :

## ÉTAPE 1

- > Demander aux élèves, ou aux groupes, de noter sur des post-it trois choses dont on veut se rappeler, discuter, qui les a étonné.e.s : trois informations visuelles, auditives, à propos des thèmes, de l'histoire... trois choses concrètes, dans une idée de repérage.
- > Ensuite afficher les post-it devant toute la classe : c'est l'occasion de se mettre d'accord, de discuter, d'argumenter, de sonder la classe sur leur ressenti.
- > Choisir un des post-it et regarder s'il est possible en trouver un autre qui fonctionne avec, de faire des groupes d'idées, de thèmes.

## ÉTAPE 2

- > Nommer les catégories ainsi établies, elles peuvent être :
  - actions des comédien.ne.s
  - univers sonore
  - lumières
  - personnages
  - décor
  - accessoires
  - texte
  - émotions
  - thèmes
- > Compléter éventuellement certaines catégories. S'il manque des éléments dans l'une des catégories c'est sans doute parce que ça n'a pas été le plus important pour faire sens, pour les élèves.
- > Demander s'il y a des catégories qui auraient été oubliées, s'il y a des choses qu'ils n'avaient pas remarqué ?

## ÉTAPE 3

- > Choisir une des catégories en demandant aux élèves ce qui les a le plus marqués. Essayer d'être précis, au-delà du « j'aime » / « j'aime pas », voir si ces catégories ouvrent des discussions.
- > Poser la question de la réflexivité ; est-ce que votre émotion a trouvé sa place ? Est-ce que certaines choses vous ont marqué ? Est-ce que vous ne connaissiez pas certains sujets/mots ?

# L'ABÉCÉDAIRE DU SPECT'ACTEUR

Développer un regard ou une réflexion critique sur des propositions artistiques, appréhender et analyser les codes et les signes de la représentation sont les enjeux majeurs de la pratique culturelle de spectateur. Devenir spectateur, c'est avoir accès à des langues et des textes différents, issus du répertoire classique ou contemporain. C'est comprendre qu'au théâtre, il n'y pas de réponse unique, qu'une mise en scène d'une pièce est le résultat d'un parti pris singulier de la part de l'artiste ou de l'équipe artistique.

**ARTISTE** : Personne suscitant des émotions ou sentiments et invitant à la réflexion.

**BORD DE SCÈNE** : Moment de rencontre après spectacle, entre le public et les artistes.

**COMÉDIEN** : Être humain fait de 10 % de chair et d'os et de 90 % de sensibilité.  
À traiter avec respect comme tout autre personne.

**DISCRÉTION** : Première qualité du spectateur, sauf quand il applaudit à la fin.

**ENNUI** : Peut naître du spectacle, parfois, comme partout ailleurs. Le garder pour soi.

**FOU RIRE** : Bienvenu dans les comédies, mais peu apprécié dans les tragédies.

**GOURMANDISES** : Alors que c'est toléré dans certains cinémas, grignoter est mal vu au théâtre.  
On peut donc manger avant ou après le spectacle.

**HISTOIRE** : Celle racontée par le spectacle a besoin de toute votre attention.

**INEXACTITUDE** : Le spectacle commence à l'heure. Pas de « 1/4 d'heure angevin »  
(ni maugeois !).

**JUGEMENT** : Mieux vaut attendre la fin du spectacle pour se prononcer.

**KÉPI** : Ne pas le garder sur la tête, ni casquette ou chapeau car vous gênez vos voisins de derrière.

**LIBRE** : Libre d'aimer ou de ne pas aimer ce que l'on vient de voir. Il faut ensuite savoir  
l'exprimer avec tact !

**MOUVEMENT** : Très limité dans votre fauteuil. Prévoir de se dégourdir les jambes  
avant la séance.

**NUS** : Certaines scènes de spectacles ont parfois des artistes déshabillés,  
pas plus qu'à la télé ou au cinéma, donc inutile de hurler.

**OBLIGATION** : Venir au théâtre ne doit pas en être une mais un plaisir.

**POULLAILLER** : Galerie supérieure, très éloignée de la scène, où les places sont les moins chères et non  
un lieu pour « jacasser »

**QUESTION** : N'hésitez pas à en poser, avant ou après le spectacle.

**RESPECT** : Du silence, du travail des comédiens, des autres spectateurs : impératif.

**SIFFLEMENT** : À réserver aux terrains de foot.

**THÉÂTRE** : « Grande boîte ouverte » pleine de spectacles vivants à déguster.

**URGENCE** : Si c'est vraiment nécessaire, sortir le plus discrètement possible.

**VOISIN** : Même si c'est votre meilleur(e) ami(e), la discussion attendra la fin du spectacle.

**WAOUH** : « L'effet waouh » désigne la réaction de surprise et d'admiration  
à la découverte d'un spectacle.

**XÉROGRAPHIE** : Tu ne connais pas ce mot ? Il est fort probable que tes voisins non plus alors il est  
inutile de les interroger. Tu n'es pas forcé de tout comprendre dans le spectacle pour l'apprécier.

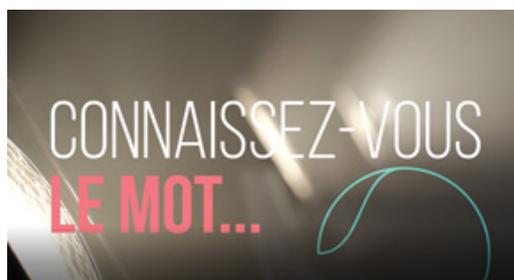
**YEUX** : À ouvrir grands : décors, costumes, accessoires, acteurs, tout est à voir.

**ZZZZ** : Bruit d'une mouche qu'on peut parfois entendre voler dans une salle de spectacle...

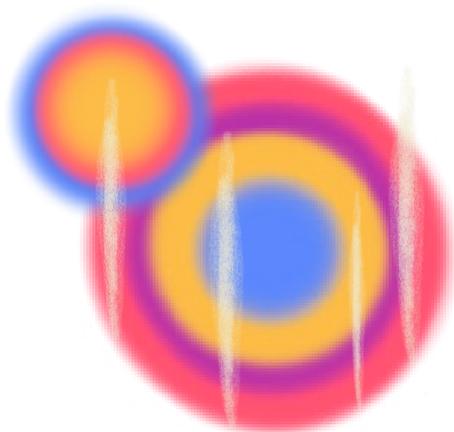
# WEBSÉRIE À DÉCOUVRIR !

C'est quoi être artiste ?  
À quoi ça sert un spectacle ?  
Comment se prépare la saison ?  
Qui soutient ?  
...

Scènes de Pays vous présente les coulisses du monde du spectacle  
à travers sa websérie « Parlons spectacle ».



Découvrez les 6 épisodes sur le site [www.scenesdepays.fr](http://www.scenesdepays.fr)  
([Rubrique : Parlons spectacle](#))



# TOUTE LA PROGRAMMATION...

## AOÛT

CIRQUE / ART DE RUE  
**QUEEN-A-MAN**  
Cie Ô Captain  
mon Capitaine  
DIM 31.08 — 16H  
Hippodrome de la Prée  
Beaupréau

## SEPTEMBRE

MUSIQUE  
**IVY BUSH**  
VEN 05.09 — 19H30  
Théâtre Foirail  
Chemillé

CIRQUE / ART DE RUE  
**AMANTS**  
Cirque Exalté  
**VESTIGES** (Ouverture)  
Johan Swartvagher  
**TIERRA** (Accueil)  
Cie L'Autre Pas  
VEN 19.09 — 18H30  
Domaine culturel  
(Sous chapiteau)  
Saint-Lézin

HUMOUR  
**PIERRE-EMMANUEL BARRÉ**  
Come-Back  
VEN 26.09 — 20H30  
La Loge  
Beaupréau

ART DU RÉCIT  
**LES OISEAUX de Pierre Bergounioux**  
Denis Lavant  
SAM 27.09 — 20H30  
Abbaye  
Auditorium Julien Gracq  
Saint-Florent-le-Vieil

HUMOUR  
**PIAFS !**  
Cie Stiven Cigalle  
DIM 28.09 — 16H30  
Aire du Pont de Bohardy  
Montrevault

## OCTOBRE

DANSE  
**CONGO, KA BOYE**  
Cie Danseincolore  
VEN 10.10 — 20H30  
La Loge  
Beaupréau

SPECTACLE - DÉGUSTATION  
**NOS VOIES LACTÉES - HENTOU GWENN**  
Teatr Piba  
SAM 11.10 — 20H30  
Ferme du Ponceau  
La Gagnerie  
Saint-Laurent-des-Autels

SPECTACLE - DÉGUSTATION  
**ARÔME, ARÔME**  
Cie La Grive  
DIM 12.10 — 11H et 16H30  
Salle de la Charmille  
Accueil au Moulin de l'Épinay  
La Chapelle-Saint-Florent

ART DU RÉCIT / MUSIQUE  
**... ET LA BÊTE ?**  
Orchestre  
Franck Tortiller  
VEN 17.10 — 20H30  
Théâtre Foirail  
Chemillé

THÉÂTRE  
**MÉTAMORTEM: CONTRE-FUNÉRAILLES**  
Collectif Grand Dehors  
Maryne Lanaro  
VEN 31.10 — 20H  
Théâtre Foirail / Grande Halle  
Chemillé

## NOVEMBRE

THÉÂTRE  
**RESSOURCES HUMAINES**  
Cie 28 - Élise Noiraud  
JEU 06.11 — 20H30  
La Loge  
Beaupréau

THÉÂTRE  
**L'ABOLITION DES PRIVILÈGES**  
Le Royal Velours  
Hugues Duchêne  
VEN 14.11 — 20H30  
Salle Launthéa  
Saint-Laurent-des-Autels

THÉÂTRE / DANSE / MUSIQUE  
**ÊTRES FORÊT**  
Filiko Théâtre  
VEN 21.11 — 19H  
Théâtre Foirail  
Chemillé

ART DU RÉCIT / MUSIQUE  
**ROUGE PUTE**  
Perrine le Querrec  
Ronan Courty  
MAR 25.11 — 20H30  
Maison Julien Gracq  
Saint-Florent-le-Vieil

THÉÂTRE  
**GISÈLE HALIMI, DÉFENDRE !**  
Cie L'Ouvrage  
VEN 28.11 — 20H30  
Théâtre Foirail  
Chemillé

THÉÂTRE  
**L'ART DE NE PAS DIRE**  
Clément Viktorovitch  
SAM 29.11 — 20H30  
La Loge  
Beaupréau

## DÉCEMBRE

MUSIQUE  
**CHARLÉLIE EN CONTREBAND**  
SAM 06.12 — 20H30  
La Loge  
Beaupréau

CIRQUE  
**RIHLA : TRAJECTOIRES**  
Cie Tadour  
SAM 13.12 — 20H30  
La Loge  
Beaupréau

## JANVIER

MUSIQUE  
**MARCH MALLOW — VOLTAIR**  
MAR 13.01 — 20H  
Théâtre Foirail  
Chemillé  
dans le cadre du festival  
Région en Scène

HUMOUR  
**VERY MATH TRIP**  
Manu Houdart  
SAM 17.01 — 20H30  
La Crémaillère  
Chaudron-en-Mauges

MUSIQUE  
**TU CONNAIS TU CHANSON? LA CHANSON?**  
Louis Caratini  
VEN 23.01 — 20H30  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Champocéaux

MAGIE  
**CEREBRO**  
Cie du Faro  
SAM 24.01 — 20H30  
Théâtre Foirail  
Chemillé

DANSE  
**PHÉNIX**  
Cie Kâfig  
Mourad Merzouki  
SAM 31.01 — 20H30  
La Loge  
Beaupréau

## FÉVRIER

DANSE / CIRQUE  
**NOUAGE**  
Groupe FLUO  
MER 04.02 — 15H  
Salle Polyvalente  
Torfou

THÉÂTRE  
**LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD**  
de Marivaux  
Collectif L'Émeute  
VEN 08.02 — 20H30  
La Loge  
Beaupréau

MUSIQUE / DANSE  
**PROCHES**  
Ambra Senatore  
& Stradivaria  
SAM 07.02 — 20H30  
Eglise Notre-Dame  
Le Fief-Sauvin

THÉÂTRE / MUSIQUE  
**ILS NE MÉRITENT PAS TES LARMES**  
Thomas Snégaroff  
et Xavier Bussy  
Atelier Théâtre  
Actuel  
MAR 10.02 — 20H30  
Centre Culturel  
Montjean-sur-Loire

## MARS

MAGIE  
**GOUPIL & KOSMAO**  
Étienne Saglio -  
Monstre(s)  
MER 04.03 — 15H  
Théâtre Foirail  
Chemillé

MUSIQUE / BLUES  
**NINA ATTAL**  
Tales of a Guitarr  
Woman  
VEN 13.03 — 20H30  
Salle Thomas Dupouet  
Saint-Macaire-en-Mauges

CINÉ-CONCERT  
**AILLEURS d'après le film de Gints Zilbalodis**  
Cie Anaya  
Camille Saglio  
MER 18.03 — 15H  
La Loge  
Beaupréau

THÉÂTRE  
**4211 KM**  
Aïla Navidi  
SAM 21.03 — 20H30  
La Loge  
Beaupréau

CIRQUE  
**MENTIR LO MINIMO**  
Cie Alta Gama  
DIM 29.03 — 16H30  
Métal 360  
Torfou

## AVRIL

HUMOUR  
**LES GROS PATINENT BIEN**  
Cie Le Fils du Grand Réseau  
MER 01.04 — 20H30  
La Loge  
Beaupréau

CIRQUE / DANSE  
**WHAT WE TALK ABOUT WHEN WE TALK ABOUT SKATEBOARDING, OU COMMENT JE SUIS DEVENU DANSEUR**  
Groupe FLUO  
SAM 04.04 — 16H30  
Skatepark  
Champocéaux

THÉÂTRE  
**SUR LES PAS DES RIPEURS**  
Le Calame Sonore  
MER 08.04 — 15H  
Synergie  
Saint-Pierre-Montlimar

ART DE RUE  
**OUT PURGATOIRE URBAIN**  
Collectif Grand Dehors  
Maryne Lanaro  
SAM 11.04 — 15H30 et 18H30  
Accueil Place de l'église  
Saint-Pierre  
Chemillé



**Ôsez MAUGES**

## MAI

THÉÂTRE / MUSIQUE  
**PRISME ou le plumage coloré des sons**  
Cie Idyle - Lydie Dupuy  
MER 20.05 — 15H  
Salle Boris Vian  
Saint-Macaire-en-Mauges

MUSIQUE  
**STELLAR MUSIC ENSEMBLE**  
Telesmatika  
SAM 23.05 — 20H30  
et DIM 24.05 — 16H30  
Théâtre Foirail  
Chemillé

SPECTACLE - DÉGUSTATION  
**VIVANTES**  
Cie Brumes  
SAM 30.05 — 21H30  
Graines des Mauges  
Jallais

## JUIN

MUSIQUE / OPÉRA  
**LA BOHÈME de Puccini**  
Diva Opera  
VEN 05.06 — 20H30  
La Loge  
Beaupréau

## FAITES VOUS PLAISIR !

À partir de  
**3**  
spectacles

Vous bénéficiez des meilleurs tarifs

Avec la  
**carte SDP**

Vous vous laissez le temps de choisir

Avec  
**1**  
spectacle offert

Vous avez la possibilité d'oser la découverte

Avec le  
**Pass' Famille**

Vous partagez des sorties avec les enfants

Informations - réservations : 02 41 75 38 34 / billetteriesdp@maugescommunaute.fr / scenesdepays.fr